



## Section Belgique-Burundi



3 décembre 2014

## Rencontre avec une délégation parlementaire sous la conduite de M. Gabriel Ntisezerana, président du Sénat de la République du Burundi



### Présents:

Monsieur Gabriel Ntisezerana, président du Sénat du Burundi  
Monsieur Daniel Gélase Ndiriraba, sénateur, vice-président de commission  
Monsieur Jérémie Kekenwa, sénateur, président de commission  
Madame Fides Sinankwa, sénatrice, présidente de commission  
Monsieur Diomède Ntangamajeri, député, président de commission  
Monsieur Norbert Ndirikobwayo, député, président de commission  
Monsieur Félix Ndayisenga, ambassadeur du Burundi

Madame Nadia El Yousfi, sénatrice, présidente de la section Burundi  
Monsieur Gilles Foret, député, vice-président de la section Burundi  
Monsieur Alain Destexhe, sénateur, vice-président de la délégation belge de l'UIP  
Monsieur André Frédéric, vice-président de la Chambre  
Madame Brigitte Grouwels, sénatrice  
Monsieur Stéphane Crusnière, député  
Monsieur Luc Gustin, député  
Madame Anne Lambelin, sénatrice  
Monsieur Marc Jolling, secrétaire de la section Burundi

Les parlementaires burundais et belges ont passé en revue les relations parlementaires bilatérales. La Chambre des représentants et l'Assemblée nationale du Burundi ont signé un protocole de coopération en juin 2011. Celui-ci vient à son terme en décembre 2015. Les parlementaires ont souligné l'importance de la continuation des échanges d'expériences et de soutien. Il a également été rappelé que la Belgique est le premier bailleur de fonds bilatéral au Burundi et qu'une importante communauté burundaise réside en Belgique.

## Les sujets suivants furent également abordés :

- L'élection présidentielle, les élections législatives, sénatoriales, provinciales, et collinaires prévues en 2015. Le Président du Sénat souhaite qu'une délégation de parlementaires belges puisse venir observer ces élections.
- La croissance démographique inquiétante qui est source de conflits fonciers.
- La coopération économique entre la Belgique et le Burundi ; le climat d'investissement au Burundi.
- Les développements dans le secteur de l'électricité au Burundi.
- Le rôle de l'église au Burundi.
- Le système judiciaire au Burundi.
- Le retour des réfugiés burundais (notamment de Tanzanie) et leur réintégration dans la structure sociale.